

	FICHE DE POSTE CADRE DE SANTÉ	Classification : P1 N° 2016/51
		Page 1/5

PÔLE PUMA
3114/VigilanS

Informations Générales

Intitulé du poste :

- Cadre de Santé

Lien hiérarchique :

- Cadre Supérieur de santé

Lien fonctionnel :

- Chef de Pôle, Médecin responsable des unités et l'ensemble des équipes

Lieu(x) de travail :

C.H. Charles PERRENS, 121 rue de la Béchade -BORDEAUX-

Références réglementaires et/ou institutionnelles

- Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière.
- Décret n° 2001 – 1375 du 31 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des cadres de santé de la Fonction Publique Hospitalière
- Arrêté du 24 avril 2002 relatif aux personnels de la Fonction Publique Hospitalière exerçant des fonctions d'encadrement.
- Référence métier : – Cadre Responsable d'Unité de Soins – Code Métier : 05U20 (version informatisée 2008 du répertoire des métiers de la Fonction publique hospitalière).

Missions et activités du poste

Le 3114 est un dispositif créé en réponse à l'appel à projet ministériel du 8 décembre 2020.

Il est intégré à un projet plus large et d'autres actions dont l'objectif est de renforcer la prévention du suicide en France

Sa principale mission est de proposer à l'ensemble de la population un numéro de recours unique gratuit et accessible 24h/24, 7 jours/7 et de promouvoir et accompagner l'ouverture d'un réseau de centres régionaux 24/24 7j/7 et de centres de jour 7j/7. Ce réseau est développé en partenariat avec

	FICHE DE POSTE CADRE DE SANTÉ	Classification : P1 N° 2016/51
		Page 2/5

les SAMU centre 15 du territoire français métropolitain et d'outre-mer.

Le 3114 doit pouvoir répondre à un large spectre de sollicitations en lien avec le suicide. Il assure des missions d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'intervention. Il collabore avec l'ensemble des acteurs locaux du secteur de la santé, du social, de l'éducatif, de l'associatif, afin d'apporter une réponse adaptée, pertinente et personnalisée. Ainsi, le 3114 s'adresse à l'ensemble de la population vivant sur le territoire français sans distinction.

Ses Missions

- Apporter une réponse par téléphone ou par tchat à toute demande autour des problématiques suicidaires,
- Évaluer l'urgence suicidaire et adapter sa réponse en fonction du niveau d'urgence,
- Intervenir en situation de crise suicidaire,
- Accompagner la mise en place éventuelle d'un plan de sécurité,
- Favoriser et promouvoir l'accès aux soins et ressources de proximité,
- Orienter si besoin le grand public et les professionnels vers les différents partenaires du 3114 ou vers les structures de soins en fonction de la demande identifiée et des ressources disponibles recensées au sein d'un annuaire de ressources spécialement conçu,
- Participer à la Stratégie Globale de Prévention du Suicide sur le territoire Français

Le dispositif Vigilans, créé en 2015 dans les Hauts-de-France, a pour objectif général de contribuer à faire baisser le nombre de suicides et le nombre de récurrences de tentative de suicide. Ce dispositif consiste en un système de recontact et d'alerte en organisant autour de la personne ayant fait une tentative de suicide un réseau de professionnels de santé qui garderont le contact avec elle.

Toute personne hospitalisée pour une tentative de suicide se voit proposer son inclusion dans Vigilans au moment de sa sortie. Une carte ressource lui est alors remise lui indiquant le numéro de téléphone où elle pourra joindre les vigilanseurs, des soignants formés qui pourront répondre efficacement en cas de mal-être ou de problème. Ce numéro est un numéro vert, gratuit tant depuis un poste fixe que d'un portable, et disponible aux heures ouvrables.

Parallèlement, son médecin traitant et éventuellement son psychiatre traitant reçoivent un courrier les informant de l'organisation du dispositif et de l'entrée de leur patient dans celui-ci. Ils disposent eux aussi d'un numéro téléphonique dédié pour répondre à leurs questions.

Mission générale du poste :

Coordination des projets et des activités de soins

- Élaborer le projet paramédical, dans le cadre du projet de soins de l'ensemble du dispositif, en cohérence avec le projet de service et en concertation avec le médecin responsable et l'équipe paramédicale
- Accompagner la déclinaison du projet paramédical du dispositif prévention du suicide, en assurant l'évaluation et le suivi des objectifs,

	FICHE DE POSTE CADRE DE SANTÉ	Classification : P1 N° 2016/51
		Page 3/5

- Rédiger le rapport d'activité médico-soignant du dispositif en collaboration avec le médecin responsable (activités paramédicales et gestion des équipes),
- Garantir la dynamique qualité, la pertinence et la sécurité des soins et la politique de gestion des risques et des vigilances Contrôler la qualité des activités de soins et paramédicales. Veiller au respect des protocoles d'hygiène et de sécurité
- Participer à la réalisation de démarches d'évaluation des pratiques professionnelles initiées par le pôle et ou par l'institution.

Gestion de projets

- Rechercher l'efficacité, proposer et mettre en œuvre les évolutions de l'organisation et des moyens, des outils au sein du dispositif
- Prendre une part active à l'élaboration des projets
- Accompagner les équipes dans la mise en œuvre de ceux-ci

Management

- Animer une équipe paramédicale en apportant notamment son accompagnement, son expertise managériale et son arbitrage
- Assurer la gestion des équipes au quotidien : temps de travail, absences, périodes de repos et congés dans le respect de la législation et intégrer les données dans les outils de gestion des temps
- Adapter les ressources humaines et gérer les compétences en fonction des caractéristiques de l'activité dispensée au sein du dispositif
- Développer une politique de management fondé sur le respect de l'autonomie et du champ d'activité de l'équipe, encourager la créativité
- Recueillir et partager les informations, animer les échanges au sein des différentes unités
- Favoriser l'amélioration continue de la qualité des prises en charge: droits et information du patient, organisation de la prise en charge des patients, amélioration des pratiques professionnelles, vigilance sanitaire, individualisation des soins
- Gérer les situations conflictuelles de son secteur de responsabilité en assurant un reporting auprès du cadre supérieur de santé
- Evaluer et valoriser les compétences et le potentiel des professionnels sous sa responsabilité
- Participer à l'élaboration du plan de formation pluri annuel des unités sous sa responsabilité en lien avec le CSS.

Gestion des Ressources

- Veiller à la bonne adéquation des effectifs avec les besoins des unités de soins
- Participer à la définition et veiller au respect des règles de fonctionnement en situation

	<p>FICHE DE POSTE CADRE DE SANTÉ</p>	<p>Classification : P1 N° 2016/51</p>
		<p>Page 4/5</p>

habituelle ou exceptionnelle

- Mettre en œuvre les modalités de remplacement définies en lien avec le cadre supérieur de pôle
- Participer au recrutement et organiser l'accueil, l'accompagnement et la formation des nouveaux professionnels et des étudiants affectés au sein des unités
- Organiser l'accompagnement des professionnels en situation particulière en lien avec le Cadre supérieur de Santé

Communication

- Développer la communication extérieure avec les partenaires des autres centres régionaux de prévention du suicide
- Organiser des temps d'échanges formalisés avec les équipes sous sa responsabilité en étant garant d'une qualité de communication par un dialogue avec celles-ci
- Assurer le relai de l'information ascendante, descendante et le lien institutionnel nécessaire auprès de ses équipes
- Travailler en réseau et en partenariat et contribuer au développement de celui-ci
- Présenter et argumenter une action ou un projet auprès d'un auditoire (équipes, instances...)

Veille professionnelle

- Assurer une veille professionnelle (législative et réglementaire, technologique, pratiques professionnelles, mode de prise en charge, droit des patients, promotion des innovations...) **en** collaboration avec la Direction des Affaires Juridiques.

Caractéristiques de maîtrise du poste

Diplôme et/ou qualification :

- Diplôme de Cadre de Santé

Connaissances requises :

- Connaissances approfondies
 - Animation d'équipe
 - Communication / relations interpersonnelles ;
 - Soins et psychopathologie
- Connaissances opérationnelles :
 - Droit des usagers du système de santé
 - Éthique et déontologie professionnelles

	FICHE DE POSTE CADRE DE SANTÉ	Classification : P1 N° 2016/51
		Page 5/5

- Évaluation de la charge de travail
- Gestion administrative, économique et financière
- Management
- Méthodes de recherche en soins
- Méthodologie d'analyse de situation
- Organisation du travail
- Santé publique
- Stratégie et organisation / conduite du changement

Relations

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Le cadre supérieur de pôle ;
- Les directions de l'établissement ;
- Les médecins pour la gestion journalière de l'unité ;
- Autres services de soins, médico-techniques, logistiques, administratifs pour l'organisation des activités et des soins et pour la gestion des matériels ;
- Partenaires de santé extra hospitaliers pour la continuité des prestations ;
- Fournisseurs externes de matériels pour la veille technique et le choix des moyens ;
- Service de formation continue pour organiser des formations adaptées aux besoins des personnels ;
- Instituts de formation pour l'accueil et l'encadrement des stagiaires ;
- Responsables du pôle et autres cadre du pôle pour l'élaboration et le suivi des projets du pôle.

Spécificités du poste

- Poste temps plein.
- Horaires de travail 9H/17H et 13h/21h en semaine pour la permanence cadre selon le calendrier établi par la Direction des Soins.
- Permanences cadres week-end et fériés en 7h/14h45 ou 14h15/22h